



## Lauréat du concours « Droits des usagers de la santé » 2014 Centre hospitalier privé de Saint-Brieuc (Bretagne)

### Intitulé du projet

### « La passerelle », un dispositif d'accompagnement des personnes dans leur parcours de soins au sein de l'établissement

L'objectif est de bannir le sentiment d'abandon et d'incompréhension que peut parfois ressentir un patient dans un parcours de soins classique : cela, en créant un lieu propice à l'échange et au soutien des patients et de leur entourage – en toute gratuité – pour un meilleur accompagnement.

**Tout le parcours de soins des usagers est suivi et encadré du début à la fin pour une prise en charge mieux coordonnée.**

Ce dispositif est organisé par une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmiers, de psychologues, de socio-esthéticiennes, de stomathérapeutes, d'assistants sociaux, de groupes de parole mais également d'art-thérapeutes ou de musicothérapeutes.

« La Passerelle », lieu spécifique de réorientation, a été aménagé dans une aile de l'établissement : il regroupe l'ensemble des permanences et des consultations - sous l'animation des personnels et de l'équipe pluridisciplinaire - favorisant ainsi une meilleure information de tous les soignants.



**Contact :** Dominique Delanoë, directeur des soins | [ddelanoë@clinique-littoral.fr](mailto:ddelanoë@clinique-littoral.fr)



## Lauréat du concours « Droits des usagers de la santé » 2014 CODERPA Essonne (Ile-de-France)

### Intitulé du projet

### « Inter-CVS », un réseau d'élus et de présidents de conseil de vie sociale pour les personnes âgées

L'objectif est de s'appuyer sur les conseils de vie sociale, organisés en réseaux, afin de favoriser une meilleure information auprès des personnes âgées en établissement d'hébergement spécialisé (EHPAD) et auprès de leurs familles.

**Les conseils de vie sociale, souvent peu visibles, voient leur rôle valorisé et reconnu.**

La mise en réseau permet de favoriser les échanges entre les élus de CVS répartis entre 113 EHPAD, de s'appuyer sur leurs bonnes pratiques, de connaître la situation des résidents et de produire des outils utiles à l'activité des CVS ainsi qu'à la promotion du bien-être et de la bientraitance.

Les élus de CVS bénéficient de repères et d'outils pour remplir efficacement leur rôle autour des droits et de la participation des usagers eux-mêmes et leurs familles.

83 CVS sont mis en réseau contre 5 en 2012 : de fait, les élus comprennent mieux l'étendue de leur rôle par la démarche auto-formatrice des échanges entre les anciens élus et les nouveaux.



Contact : Jacques Rastoul, responsable du projet | [rastouljacques@gmail.com](mailto:rastouljacques@gmail.com)



## Lauréat du concours « Droits des usagers de la santé » 2014 Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble (Rhône-Alpes)

### Intitulé du projet

**« Le rallye droits des usagers », une initiative originale pour renforcer les connaissances des professionnels**

Dans le but de renforcer les connaissances des professionnels de santé sur les droits des usagers, le groupe hospitalier mutualiste de Grenoble a organisé de nombreuses initiatives, parmi lesquelles, le « rallye droits des usagers ».

Le rallye est une « compétition » ludique où les participants – regroupés en 2 équipes – doivent répondre à des énigmes sur les droits des usagers, dans le cadre d'un parcours jalonné d'étapes au sein de l'établissement. Il comprend des tests de connaissances, des fiches tests et associe de nombreux professionnels de la structure.

**Cette « chasse au trésor » de l'information vise à faire émerger une culture « droits des usagers » auprès des personnels de santé - vecteurs privilégiés d'information sur les droits - afin d'améliorer la relation soignants/soignés.**



**Contact :** Catherine Pellet, responsable des affaires juridiques | [c.pellet@ghm-grenoble.fr](mailto:c.pellet@ghm-grenoble.fr)



## Lauréat du concours « Droits des usagers de la santé » 2014 L'ADAPEI des Alpes de Haute-Provence (PACA)

### Intitulé du projet

« **Rien pour nous sans nous** », une démarche pour promouvoir l'autoreprésentation des personnes handicapées déficientes intellectuelles

Souvent représentées par leurs parents ou leurs représentants légaux, les personnes handicapées déficientes intellectuelles rencontrent des difficultés à affirmer leur expression et leur participation, ainsi que l'exercice de leur citoyenneté, dans notre société.

Un groupe associatif a été fondé afin de leur donner accès à la parole, à l'expression – sur le travail, la vie privée, les loisirs –, à la décision ou la participation à la décision, à un soutien et à un changement du regard porté par la société.

**Cette initiative favorise la participation citoyenne et sociétale des personnes handicapées dans la prise de décision. Elle leur donne les moyens de traduire leurs pensées en abordant leurs grandes questions, notamment celle du vieillissement et de leur devenir, en prenant en compte leur handicap au quotidien.**

Une personne de l'association a ainsi représenté les personnes handicapées, pour la première fois, au schéma départemental pour les personnes handicapées de la région.



Contact : Gérard Caillol, directeur général | [adapei.04@wanadoo.fr](mailto:adapei.04@wanadoo.fr)





## Lauréat du concours « Droits des usagers de la santé » 2014 Centre hospitalier d'Annecy-Genève (Rhône-Alpes)

### Intitulé du projet

« **Handiconsult** », un dispositif pour faciliter l'accès aux soins courants des personnes handicapées

Malgré un système de santé toujours en recherche de qualité, les obstacles sont nombreux pour les personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou psychique, inné ou acquis : manque de temps de la part des soignants, difficultés à comprendre et à interpréter les réactions des patients, problème d'accessibilité, absence de matériels adaptés...

Face à cette complexité, ces personnes se retrouvent encore trop souvent en échec de soins.

Via un numéro de téléphone donnant accès à une plate forme, « Handiconsult » organise les consultations pour un parcours facilité.

**Une infirmière rencontre les familles et l'entourage du patient afin de cibler les besoins et de préparer en amont les visites de ces personnes. La filière de soins mise en place intègre ainsi les particularités de ces patients.**



Contact : Jean-Henri Ruel, coordinateur médical | [jhruel@ch-annecygenevois.fr](mailto:jhruel@ch-annecygenevois.fr)